

---

---

**N° 96-0504 - Domaine et administration générale - Saint Genis les Ollières - Autorisation de dépôt d'un permis de construire par l'OPAC du Grand Lyon sur un immeuble communautaire situé 6, 8, avenue de la Libération - Département de l'action foncière -**

---

---

Le Conseil,

Vu le rapport du 28 février 1996, par lequel monsieur le président :

**A. Expose ce qui suit :**

L'OPAC du Grand Lyon souhaite réaliser, en complément d'un programme de 59 logements avenue de la Libération à Saint Genis les Ollières, la construction de trois logements et d'un commerce sur la partie hors alignement d'un tènement communautaire situé aux numéros 6 et 8 de cette voie.

L'immeuble concerné par ce projet est constitué par une parcelle de terrain de 387 mètres carrés environ à détacher du tènement précité, cadastré sous les numéros 308 et 309 de la section AE, et sur laquelle sont édifiés une maison d'un niveau sur rez-de-chaussée, une dépendance et un bâtiment à usage d'atelier et de bureau ;

**B. Propose**, les modalités juridique et financière de la cession à l'OPAC du Rhône de cet immeuble n'ayant pas été encore formalisées, d'autoriser ledit office à déposer, d'ores et déjà, une demande de permis de démolir et de construire sur ce bien communautaire ;

Vu le présent dossier ;

Oùï l'avis de sa commission domaine et administration générale ;

**DELIBERE**

**Autorise** ledit office à déposer, d'ores et déjà, une demande de permis de démolir et de construire sur ce bien communautaire.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,